

Yaya Gologo

Systeme politique au Mali à l'épreuve d'un État fonctionnel



Sigles et abréviations

ACP : Afrique, Caraïbes, Pacifique
AMM : Association des Municipalités du Mali
ANICT : Agence Nationale de l'Investissement des Collectivités territoriales
AEF : Afrique Equatoriale française
AOF : Afrique Occidentale Française
APE : Accord de Partenariat Economique
CAFPD : Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement
CAP : Centre d'Animation Pédagogique
CDF : Code domanial et foncier
CDI : Commissariat au Développement Institutionnel
CGSP : Contrôle général des services publics
CEDEAO : Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
CEN SAD : Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
CERCAP : Centre de Renforcement de Capacités
CMDT : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSCR : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DNCT : Direction Nationale des Collectivités Territoriales
EID : Espace d'Interpellation Démocratique
HCC : Haut Conseil des Collectivités
MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MATCL : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

MDD : Mission de Décentralisation et Déconcentration
MDRI : Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NPF : Notion de Pays Frontière
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PO : Plan Opérationnel
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PDI : Programme de Développement Institutionnel
PEF : Pôles économiques et financiers
PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODEJ : Programme Décennal du Développement de la Justice
PRODESS : Programme Décennal de Développement Social et Sanitaire
UA : Union Africaine
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Avant-propos

Parler de l'Etat au Mali sans précaution revient à standardiser son essence, sa manifestation, sa déclinaison et ses réalités au travers de son évolution historique. D'où la nécessité de la mise en perspective d'une historiographie qui offrira à l'observateur un visage qui va transcender une analyse banale. Ce constat est patent, tant l'épaisseur politique de l'Afrique en général et du Mali en particulier exige un retour sur les processus socio-historiques qui l'ont conduit à connaître des modes d'organisation politique.

Comme le souligne Daniel BOURMAUD¹ la science politique africaniste s'est forgée dans le constat que le détour anthropologique et historique s'imposait pour qui voulait saisir la réalité politique contemporaine.

Si la crise existentielle de l'Etat au Mali en 2012² peut s'expliquer par le processus d'interaction, conflictuel entre le passé et le présent, son analyse fait précipiter l'image d'un chaos sans fin, si l'on ne prend pas garde.

Les entremêlements des réalités socio culturelles, les implications diverses, les influences issues de la circulation des modèles fondent notre option pour une analyse systémique. Dans cette perspective, il est loisible de parler sans ambages de système politique du Mali quand on veut faire allusion à l'Etat au Mali, qui au demeurant, de par sa particularité s'inscrit

¹ Daniel BOURMAUD, La Politique en Afrique, 1997, Edition Montchrestien, page7, 160 pages

² **Cette crise** : coup d'Etat du 22 mars, partition de l'Etat, occupation du septentrion par les irrédentistes MNLA, NARCO-TERRORISTES-DJIHADISTES ANSAR DINE, AQMI..., constitue certes un variable d'analyse de notre ouvrage en même temps que d'autres phénomènes ayant caractérisé le système politique malien, mais nous ne lui réserverons pas un grand développement outre mesure, nous comprenons que ceci pourrait être considéré par certains lecteurs comme un contre courant de l'actualité. En lisant l'ouvrage dans son entièreté, l'on se rendra aisément compte que cette problématique est bien traitée à sa bonne proportion.

dans un ensemble d'interactions à l'aune duquel il doit être appréhendé. Nous nous servons de l'analyse sociologique basée sur les travaux de David EASTON et seront mobilisés ou passés en revue, entre autres concepts :

A) La politique

La politique est une réalité à la fois étrange et familière. Nous percevons rapidement grâce au sens commun les manifestations qui relèvent de la politique telles que les élections, le fonctionnement des partis politiques ou encore de l'Etat. Mais il est plus difficile de définir ce qu'est exactement la chose politique.

Le terme « politique » est assez ambigu car porteur de sens différents. C'est un mot « androgyne » puisqu'il s'utilise au masculin et au féminin. Le « politique » définit l'idée d'un ordre indispensable qui permet aux hommes de vivre ensemble.

La « politique » quant à elle définit une activité spécialisée caractérisée par l'affrontement d'idées et d'hommes.

Le mot politique vient du mot « Polis » qui en grec signifie cité. La politique peut donc être conçue comme l'art de gouverner la cité (en rapport avec la cité antique).

Mais cette définition est trop restrictive car il y a des sociétés qui vivent sans Etat et sans organisation de gouvernement. Mais aucune ne vit sans politique. Certains sociologues s'accordent à dire que la politique est tout ce qui a trait à l'exercice du pouvoir même si d'un autre côté cette définition peut également paraître trop restrictive également. « Il n'y a pas de faits politiques en soi »

Il n'y a pas de phénomènes politiques par nature ou par essence. La science politique analyse des faits sociaux qui acquièrent dans certains domaines un caractère politique. Tout n'est pas politique mais peut un jour le devenir. Par exemple La coupe du monde de football n'est pas un événement politique mais peut revêtir un caractère politique lorsqu'il se passe en Russie avec en toile de fonds un débat sur les droits de l'Homme.

La sphère du politique est mouvante puisqu'il y a des domaines qui jadis faisaient strictement partie de la sphère privée (santé, famille, orientation sexuelle etc.) et qui aujourd'hui sont considérés comme faisant partie de la vie politique (cf. « peopleisation » de la vie politique).

– L'intérêt de comprendre l'objet politique n'est pas récent. Une réflexion ancienne existe. Les penseurs de l'Antiquité tels que Platon ou Aristote avait déjà mis la politique au cœur de leurs réflexions avec néanmoins une approche très philosophique au détriment d'une étude des réalités et phénomènes observables.

A la Renaissance, Machiavel auteur de Le Prince est le plus connu d'une abondante littérature sur l'instruction des princes et la meilleure manière d'exercer le pouvoir. A l'époque la Science politique était la Science du Gouvernement.

La Science politique en tant que telle est l'une des dernières sciences sociales apparues au XIX^{ème} siècle. En 1872, Emile Boutmy créé l'Ecole Libre des Sciences Politiques.

– La politique pénètre dans le monde du surnaturel de manière quotidienne.

Les mythes politiques sont des discours d'une société sur elle-même pour que chacun puisse se sentir partie de cette société. Les idéologies, les discours et les croyances font souvent appel aux mythologies. L'utilisation de ces mythes (parfois empreinte de nationalisme) permet de mobiliser les masses et de surmonter les divisions d'une société autour d'un élément fédérateur.

L'utilisation des symboles est également forte en politique. Ainsi chaque pays, chaque peuple possède un certain nombre de symboles dans lesquels se retrouvent les populations : les drapeaux, les hymnes nationaux, les pèlerinages ou visites rituelles etc. Toute la vie politique est empreinte de symbole. Un déplacement présidentiel par exemple est parfaitement calculé pour évoquer telle ou telle valeur ou susciter tel ou tel sentiment auprès de la population. La force du symbole tient souvent à l'émotion qu'il suscite.

B) La notion de régime politique

On désigne par régime politique le mode d'organisation des pouvoirs publics (mode de désignation, compétences, définition des rapports entre les différents pouvoirs).

Les régimes politiques sont le fruit du jeu des forces politiques dans le cadre institutionnel défini par la constitution ou par la coutume. S'ajoutent d'autres facteurs, historiques, idéologiques, culturels, qui déterminent la nature des régimes politiques. **Tous les régimes ne sont pas démocratiques.**

Les démocraties se distinguent par l'existence d'une pluralité de partis politiques, par la liberté de choix laissée aux citoyens et par la distinction des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

1) Les démocraties pluralistes

La démocratie est l'exercice direct des responsabilités gouvernementales par le peuple lui-même.

L'idée de démocratie directe est donc utopique en ce qu'elle méconnaît les données objectives les plus simples de l'activité gouvernementale et de l'existence humaine. Seule une démocratie représentative est, en pratique, possible.

Nous aborderons plus avant lors du cours II la typologie des régimes démocratiques.

2) Les régimes autoritaires ou dictatoriaux

Les régimes autoritaires ont en commun de confisquer le pouvoir au profit du gouvernement en place. Celui-ci s'attribue un monopole absolu et ne tolère aucune procédure susceptible de remettre en cause sa domination. Les mécanismes de l'alternance, comme les élections, sont supprimés. L'ordre est maintenu avec fermeté voire brutalité. Une censure, avouée ou occulte, limite l'information. Cependant, à la différence des régimes totalitaires, les régimes autoritaires n'exigent pas des citoyens qu'ils partagent intimement l'idéologie des gouvernants.

Le verrouillage institutionnel étroit est la principale préoccupation des dirigeants, soucieux d'empêcher toute remise en cause de leur présence au pouvoir. Une première manière d'opérer consiste à interdire purement et simplement toutes les activités politiques organisées (partis, syndicats, associations civiques). Une seconde manière revient à contrôler étroitement la vie politique, et notamment l'appareil d'État, depuis le sommet jusqu'à la base.

Les dictatures personnelles appuient leur pouvoir sur l'individu. Elles sont fréquentes dans le tiers-monde. Le dictateur acquiert le pouvoir par la violence et le conserve par la répression.

Souvent, la dictature se déclare au service d'une cause qui la dépasse et la légitime. Il s'agit toujours d'une cause sacrée (dictature de salut public, dictature révolutionnaire, dictature nationaliste). Les dictatures nationalistes se

rencontrent aujourd'hui surtout dans les pays du tiers-monde et tendent souvent à dégénérer en dictatures personnelles.

Le franquisme peut être pris comme l'exemple d'une dictature nationaliste réactionnaire ; le régime de Franco visait à maintenir l'ordre social, les valeurs du catholicisme traditionnel et ce qu'il considérait comme l'identité espagnole face au péril révolutionnaire.

3) Les totalitarismes

Le système totalitaire est une réalité spécifique. Le nazisme et le stalinisme dont Hannah Arendt a montré les profondes affinités, ont fourni des illustrations incontestables de cette catégorie. À la différence des régimes autoritaires, les régimes totalitaires n'ont pas pour seule ambition d'instaurer un monolithisme purement extérieur, c'est-à-dire un ordre public apparent, sans discordances audibles.

Il leur faut obtenir l'adhésion active et sans réserves à leur projet de société. Comme l'écrit Hannah Arendt : « Le totalitarisme diffère par essence des autres formes d'oppression politique que nous connaissons, tels le despotisme, la tyrannie et la dictature... Le régime totalitaire transforme toujours les classes en masses, substitue au système des partis non pas des dictatures à parti unique mais un mouvement de masse, déplace le centre du pouvoir de l'armée à la police et met en œuvre une politique étrangère visant ouvertement à la domination du monde. » Le régime totalitaire s'appuie sur quatre éléments : le culte paroxystique du chef, le monopole idéologique et le parti unique, le contrôle de tous les moyens de pouvoir et de persuasion, le système policier et concentrationnaire.

Les totalitarismes accordent une place considérable au travail de propagande. Rosenberg et Goebbels en Allemagne, Jdanov en URSS ont formalisé la doctrine officielle de leur régime.

L'idéologie d'Etat prétend également s'imposer comme ligne directrice de toutes les créations artistiques et culturelles voire scientifiques.

C) La théorie systémique

Jusqu'à présent, nous avons examiné des théories politiques partielles, des théories qui ne tentaient d'expliquer qu'un aspect du phénomène politique, soit l'action des groupes de pression, le rôle des élites politiques, le processus de la prise de décision, la stratégie des partis et des électeurs.

Toutes ces théories avaient aussi une portée heuristique limitée, c'est-à-dire qu'elles étaient valables pour décrire et expliquer les relations de pouvoir dans les sociétés démocratiques occidentales, mais nous avons constaté qu'elles ne pouvaient pas s'appliquer de façon systématique à tous les types de système politique.

Easton estime que ces théories sont nécessaires mais insuffisantes pour qui veut construire une théorie générale du politique. Il critique aussi ses prédécesseurs parce qu'ils ne se préoccupaient pas assez du problème du changement. En effet, jusqu'au début des années 50, seuls les marxistes avaient élaboré un cadre conceptuel qui se proposait d'expliquer le changement politique et social. La théorie politique américaine était en retard sur le monde réel, car depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ordre international était perturbé par des mouvements révolutionnaires et par le processus de la décolonisation qui modifiaient l'équilibre des forces.

Les spécialistes de la science politique avaient une vision statique de l'ordre social et ne disposaient pas des outils conceptuels pour comprendre ces nouveaux phénomènes. L'approche empirique se préoccupait essentiellement du repérage et de la description des faits, elle ne pouvait pas tenir compte de la dynamique sociale. Alors que l'histoire accélérait son rythme, il n'était plus possible de fonder les recherches politiques sur le postulat de la stabilité.

David Easton s'est donc proposé de construire une théorie politique qui corrigerait ces deux lacunes de l'analyse politique. Il a élaboré un système logique qui vise à intégrer toutes les variables et qui puisse représenter le fonctionnement de la vie politique. Son projet est de construire une théorie capable d'englober tous les phénomènes d'ordre politique et qui puisse se généraliser à toutes les sociétés.

Les principes de base

Sa problématique ne consiste pas à déterminer quel est le meilleur type de régime politique. Il ne cherche pas à démontrer que la démocratie américaine est ce qui se rapproche le plus de la démocratie idéale. Il ne se préoccupe pas non plus des institutions politiques, de la question de savoir qui a le pouvoir ou des processus de prises de décision, problèmes qui ont mobilisé l'attention des théoriciens que nous avons étudiés jusqu'à présent.

Ce sont certes des questions importantes, mais somme toute secondaires et qui ne permettront jamais de déboucher sur la formulation d'une théorie générale comparable à celles qui existent dans les sciences de la nature ; ce qui est son objectif.

L'autre volet de la problématique d'Easton est de réussir à conceptualiser le changement en le présentant comme une condition de la stabilité. Il pense que le système politique, pour survivre, doit s'adapter aux changements qui surviennent dans l'environnement. Contrairement aux thèses défendues par les conservateurs, il fait du changement une condition du maintien de l'ordre. Il y a perturbation et instabilité lorsque le système n'arrive pas à s'adapter. Nous reviendrons plus loin sur cette problématique du changement et de la persistance.

Dans l'analyse systémique, nous examinons les concepts de base de cette théorie, la problématique de la persistance et enfin le fonctionnement du système politique.

Le concept de système

Le concept de système est né dans les sciences exactes où la théorie générale des systèmes fut présentée comme une tentative d'uniformisation de la démarche scientifique. On pensait que ce concept permettrait d'unifier toutes les sciences par un langage commun. La théorie générale des systèmes postule donc une analogie de fonctionnement entre tous les types de systèmes qu'ils soient physiques, biologiques ou sociaux.

Pour le fondateur de cette théorie, von Bertalanffy, le concept de système désigne un ensemble d'éléments qui sont en interaction. Pour sa part, Easton définit un système « comme un ensemble de variables, quel que soit le degré de relation entre elles³ ». L'application de ce concept à l'analyse des phénomènes politiques suppose quatre propositions complémentaires. On doit supposer :

- a) qu'il y a des interactions politiques dans le système social qui constituent un système de comportement spécifique ;
- b) que ce système n'existe pas dans le vide, qu'il y a un environnement physique, biologique, social et psychologique ;

³ D. EASTON, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974, p. 23.

- c) que ce système de comportement est ouvert aux influences de l'environnement ;
- d) qu'il est capable de s'autoréguler, de répondre aux pressions et de réagir aux conditions de l'environnement.

La vie politique peut ainsi se conceptualiser comme un processus où le système politique est capable d'intervenir positivement dans ses relations avec l'environnement, parce qu'il a la capacité de produire des solutions d'adaptation aux pressions de l'environnement et qu'à leur tour ces solutions réagissent sur l'environnement. Le concept d'équilibre systémique synthétise les échanges entre le système et son environnement⁴.

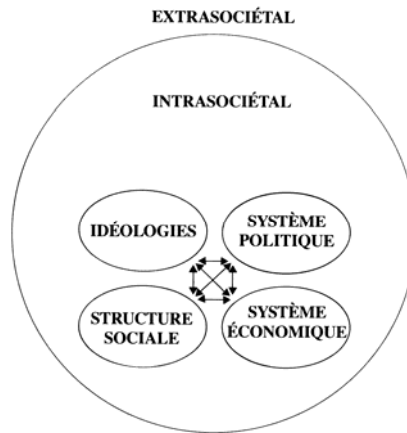
Ainsi, un système n'est pas une construction stable, car ce qui sous-tend l'idée de système, c'est le *principe de l'interdépendance* qui signifie que les éléments d'un système sont reliés entre eux et que lorsque la propriété d'un de ces éléments est modifiée, tous les autres éléments de même que l'ensemble du système sont aussi affectés. Le concept de système implique aussi que les éléments qui le composent tendent à être cohérents.

Ainsi, on peut observer que les changements dans les moyens de communication peuvent transformer les processus politiques, qu'il y a interdépendance entre la technologie et le processus politique. L'apparition d'une nouvelle technologie comme la télévision a modifié profondément le jeu politique et l'organisation des campagnes électorales en personnalisant le pouvoir, en concentrant l'attention sur les chefs au détriment de la personnalité du candidat local.

Le concept d'interdépendance peut se schématiser par le graphique suivant : voir page suivante.

L'analyse systémique distingue deux types d'environnement qui sont en interaction avec le système politique, soit l'environnement extra sociétal et l'environnement intra sociétal. Le concept d'environnement extra sociétal désigne tous les phénomènes physiques, biologiques, climatiques qui peuvent influencer un système particulier. Ce concept permet aussi de saisir ce qui se passe dans les autres sociétés, il est par exemple utilisé pour décrire les relations internationales.

⁴ D. EASTON, *A Framework for Political Analysis*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966, p. 25.



Le concept d'environnement intra sociétal désigne ce qui se passe à l'intérieur d'une société donnée, c'est-à-dire les interactions entre les phénomènes économiques, sociaux, idéologiques et politiques. Tous les autres systèmes qui s'y rattachent constituent donc l'environnement d'un système particulier.

Le concept de système politique

Le problème inhérent à la construction de toute théorie générale consiste à définir la spécificité de l'objet d'analyse, à identifier en l'occurrence les frontières du politique. L'analyse systémique suppose que le politique est un objet qui se distingue par sa nature des autres types de phénomènes sociaux. Tout système se définira donc par la fonction qui lui est propre. Dès lors, un système politique se définit comme un type particulier d'interaction lié à d'autres types d'interaction :

Un système politique peut être défini comme l'ensemble des interactions par lesquelles des objets de valeur sont répartis par voie d'autorité dans une société⁵.

La propriété essentielle du politique est d'être le mécanisme muni de l'autorité pour répartir les ressources et les valeurs dans une société réalisant ainsi l'harmonisation des intérêts divers et contradictoires.

– Trois concepts sous-tendent cette définition.

⁵ D. EASTON, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974, p. 23.

D'abord, le concept de « policy ». Ce concept désigne la décision ou l'ensemble de décisions et d'actions par lesquelles les objets de valeur sont répartis de sorte que des biens sont alloués à certains et refusés à d'autres. Easton postule que tout processus d'allocation se fait dans un contexte de rareté des biens et qu'il y a concurrence pour leur appropriation. Dès lors, pour que le système de répartition puisse survivre, il faut qu'il y ait dans toute société des normes et des règles qui maximisent la satisfaction des uns et minimisent l'insatisfaction des autres. Selon Easton, cette logique s'applique à tous les modes de répartition quels que soient leurs formes, leurs structures, leurs objectifs, leur idéologie, etc. Elle serait par conséquent universelle.

Mais tous les mécanismes sociaux effectuent d'une façon quelconque une redistribution des valeurs. Dès lors, qu'est-ce qui distingue les phénomènes politiques des autres ? Ce qui caractérise le politique, sa propriété spécifique, ce n'est pas de distribuer des objets de valeur, mais c'est plutôt de les répartir de façon autoritaire, c'est-à-dire que les décisions politiques doivent être acceptées comme obligatoires⁶. C'est donc le concept d'autorité qui caractérise le politique ; on considère qu'une décision est politique lorsque ceux qui en font l'objet sont obligés de s'y conformer :

L'autorité est la relation spéciale de pouvoir basée sur l'attente que si A envoie à B un message – qu'il s'agisse d'un souhait, d'une suggestion, d'un règlement, d'une loi, d'un commandement, d'un ordre, etc. –, B l'adoptera comme la prémisse de son propre comportement⁷.

Un troisième concept va préciser davantage le sens du politique chez Easton, c'est celui de société. L'analyse politique ne doit pas porter sur toutes les décisions où le facteur d'autorité intervient, elle ne s'occupe pas, par exemple, des rapports familiaux, la nature particulière de l'acte politique est de décider de façon autoritaire de la répartition des valeurs *pour toute la société*⁸. L'analyse politique doit se limiter aux décisions qui affectent l'ensemble de la société, car celle-ci est l'unité sociale la plus inclusive. Les activités politiques sont un type particulier d'interactions

⁶ D. EASTON, *The Political System*, New York, A.A. Knopf, 1953, p. 13.

⁷ D. EASTON, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974, p. 195.

⁸ D. EASTON, *The Political System*, New York, A.A. Knopf, 1953, p. 134.

parmi les autres types d'interactions qui forment le système social. C'est cette spécificité fonctionnelle qui définit la ligne de démarcation entre le système politique et son environnement.

Easton délimite le champ de la science politique en proposant quatre critères qui se trouvent dans toutes les sociétés et qui délimitent les frontières propres du système politique par rapport aux autres systèmes sociaux. Il suppose que, dans toutes les sociétés, il y a :

- a) des rôles et des activités politiques distinctes ;
- b) un groupe distinct qui assume les rôles politiques ;
- c) une hiérarchie propre au sein de ce groupe ;
- d) des critères distincts de sélection du personnel politique⁹.

Ainsi, ces caractéristiques limitent le champ de la recherche politique et consacrent l'autonomie fonctionnelle du système politique. L'analyse systémique situe donc dans l'environnement du système politique tous les phénomènes qui n'ont pas trait à l'allocation autoritaire des ressources pour l'ensemble de la société comme la famille, l'école, la culture, etc.

⁹ Voir *A Framework for Political Analysis*, p. 69.

Introduction générale

Au préalable, il sied de donner quelques indications sur les sillons creusés par ce travail de recherches dont le présent ouvrage sur la problématique des systèmes politiques maliens, est l'aboutissement. A cet effet, méritent plus particulièrement de retenir l'attention le choix et l'intérêt de cette monographie, tant sont de plus en plus importants les grands défis de l'Etat sont loin d'être levés, tant le système politique malien se caractérise par des crises cycliques.

A. Choix et intérêt de cette monographie

Depuis l'indépendance du Mali en 1960, l'Etat malien a fait l'objet des grandes ambitions de réformes. Les autorités des première, deuxième et troisième Républiques ont chacune, suivant divers concepts et stratégies, entrepris des démarches réformatrices, le plus souvent inspirées par des propensions, non pas pour asseoir un Etat durable dont les modes d'action seraient adaptés aux capacités réelles d'appropriation des populations, c'est-à-dire un Etat conforme au contexte socio culturel mais pour se conformer aux paradigmes et idéologies montants. Prosaïquement, en empruntant une expression imagée, l'on est tenté de dire que le contenant idéologique, doctrinal, des processus initiés semble importer plus que leur contenu. L'incertitude qui caractérise ces réformes tient au fait qu'elles apparaissent épisodiques alors qu'elles devraient correspondre à un processus continu, itératif et large. L'expérimentation des différents modèles de 1960 à 2012 où l'Etat a connu la crise existentielle la plus inouïe qui finit par montrer le paroxysme de la déliquescence du système politique.

En analysant les réalités des réformes actuelles, on peut soutenir avec le député français, DEROSIER B., qui estime que « *le concept de réforme de*

l'Etat est un abus de langage en raison de la permanence de son adaptation aux attentes des citoyens et aux préoccupations des usagers »¹⁰.

En pratique, aux yeux des populations africaines, le débat sur les réformes est du ressort de la technocratie. De ce fait, leur exclusion et leur auto exclusion du débat l'amputent de son caractère politique et social alors que c'est dans ce dernier qu'il sied de s'installer et de se développer de façon à faire de la réforme une donnée construite et cristallisée. C'est cette incertitude que BADIE B. explique par le changement incessant « des outils, des orientations théoriques et des vocables (de l'Etat au marché, du public au privé puis au partenariat public-privé...) s'inscrit dans le maintien d'une compréhension purement développementaliste et externalisée du changement supposant l'identification d'un *deus ex machina* universel ».¹¹

Partant de ces considérations, il n'est pas étonnant de constater que l'objectif global des réformes entreprises jusque là demeure confus, hésitant entre amélioration technique de la production et de la rentabilité des appareils administratifs, et transformation radicale et globale de l'organisation politique et sociale. C'est à propos de cette mise à l'écart du politique dans la réforme que DARBON, D. caractérise comme : « ... *un refus énoncé du politique autour duquel convergent les intérêts des responsables politiques et administratifs locaux, des experts nationaux ou étrangers et des bailleurs de fonds.* »¹².

En tout état de cause, nous estimons, ainsi qu'il apparaît clairement que pour maximiser les chances de réussite de tout processus de changement, l'enjeu se situe dans la bonne évaluation de l'existant, des méthodes et des moyens de mise en œuvre de la réforme. Ce thème qui constitue ainsi l'objet de notre étude, revêt un caractère d'éclairage qui se veut original. Il porte sur le vaste champ de réflexion que représente la question de l'Etat en Afrique. Il s'agit d'expérimenter la problématique de l'Etat fonctionnel dans le cas du Mali. Cette recherche s'inscrit, en effet,

¹⁰ DEROSIER, Bernard, *Réforme de l'Etat, Simplifier le droit*, (Rapport de la Commission Loi constitutionnelle...sur la loi de finances 2004 (n° 1093), TOME I

¹¹ BADIE, Bertrand, « *Le développement politique* », Paris, Economica, 5^{ème} éd.1994, p. 207-208.

¹² Dominique DARBON, « Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques », *entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle*, Revue française d'administration publique n°105/106, 2003, p. 136